

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de sa séance ordinaire du 24 août 2020 à 19 h qui se tiendra à huis clos par visioconférence. Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Ville, au plus tard le 24 août 2020 à 19 h à l'adresse électronique suivante: greffier@opark.ca ou par téléphone, en composant le 450-536-0303.

- **DM-2020-00032 –177, rue Helen**

La demande aurait pour effet de rendre réputée conforme une opération cadastrale visant le remplacement du lot 3 954 266 afin de créer un lot de 16,20 mètres de frontage et d'une superficie de 627.2 mètres carrés alors que la réglementation en vigueur exige un frontage minimal de 21 mètres et une superficie minimale de 650 mètres carrés.

Le tout en référence au plan projet de lotissement, réalisé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, en date du 7 mai 2020, sous le numéro 41056 de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 6 août 2020.

Alain Cousson, ing., directeur général et greffier adjoint